



HERBIGNAC

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE



SUIVI DU PROJET :

Structure de pilotage : Comité de pilotage du PEDT

Composition de la structure de pilotage : *Mme CHASSÉ* - Maire ; *M. CARIOU* - Maire Adjoint

Environnement et vie démocratique ; Mme CHAMPION - Maire Adjoint Solidarité Petite Enfance et Logement ;

M. LAUNAY - Maire Adjoint Enfance Jeunesse et scolaire ; *Mme DELASSUS* - Maire Adjoint Culture, Tourisme et Patrimoine ; *M. CADIET* - Maire Adjoint Vie associative, Sports et Loisirs ; *-Mme LEPY* - Conseillère Municipale

Mme VIGNARD - Directrice Générale des Services ; *Mme RUEL* - Directrice Pôle Solidarité et Petite Enfance ;

M. FRERE – Directeur Pôle Education Enfance Jeunesse

Coordination du projet assuré par : M. FRERE

Modalités de pilotage : comité de pilotage (pilotage, suivi, validation des actions du PEDT en interne de la municipalité), comité technique du PEDT (suivi opérationnel du PEDT, préparation des comités de pilotage), coordinateur projet (suivi de l'application du PEDT et animation du comité technique)

ÉDITORIAL

La municipalité d'Herbignac souhaite maintenir une politique enfance jeunesse cohérente et coordonnée en poursuivant son action éducative par le renouvellement de son Projet Educatif De Territoire.

Ce nouveau projet est issu de **l'expérience et du bilan** des 3 dernières années et traduit la volonté de la commune de continuer à proposer aux enfants et adolescents du territoire **une offre éducative et pédagogique de qualité.**

Ainsi, la commune va maintenir le choix de prendre en considération la notion d'éducation dans son acception la plus large, c'est-à-dire constituée par « *l'ensemble des influences d'origine et de nature diverses, qui s'exercent volontairement ou non sur l'individu et que l'individu exerce sur son environnement et qui, en se conjuguant, contribuent à la création et au développement de sa personne* ».

Les partenaires impliqués dans l'éducation des enfants et des jeunes sont multiples : au-delà de l'école, il s'agit de **reconnaitre l'investissement éducatif des parents, mais également des associations sportives et de loisirs, des collectivités et établissements publics, etc.**

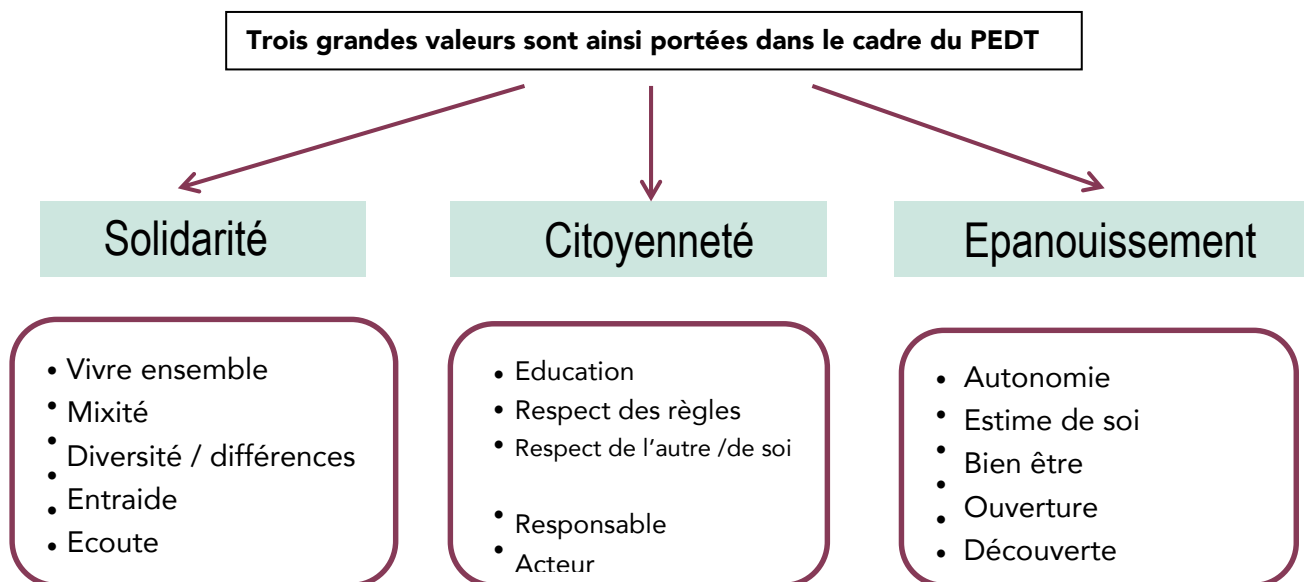
II. PRINCIPES ET RAPPEL DES OBJECTIFS DU PEDT

A. LES AMBITIONS ÉDUCATIVES SOCLES ET LES OBJECTIFS ATTENDUS

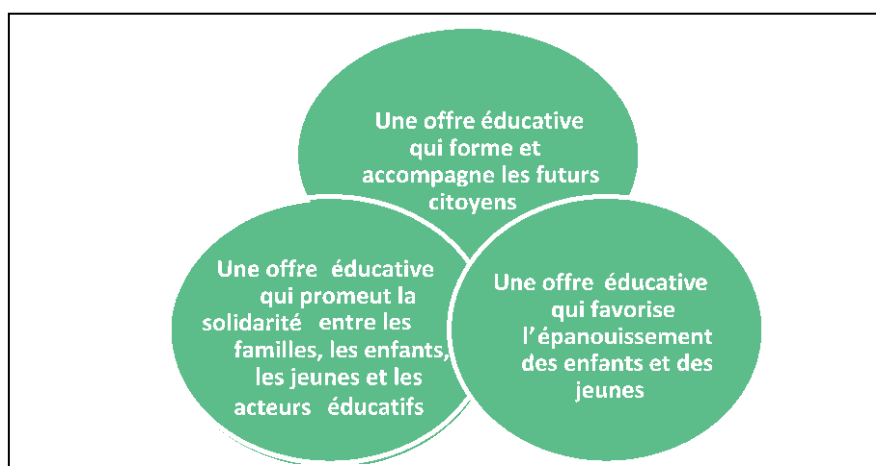
LES AMBITIONS ÉDUCATIVES SOCLES DU PEDT

Tout projet éducatif (parental, local, associatif...) suppose une volonté de transmettre et de promouvoir certaines valeurs (partage, autonomie, ouverture, découverte, engagement, solidarité...). Ces valeurs conduisent à affirmer des ambitions éducatives.

La commune d'Herbignac, par le biais de son PEDT, affirme et défend diverses ambitions éducatives fortes qui ont pour objectif de structurer sa politique Enfance - Jeunesse.



Ces valeurs ont abouti à la définition de **trois grandes ambitions** pour l'offre éducative proposée sur la commune Herbignac :



➔ Une offre éducative qui favorise l'épanouissement des enfants et des jeunes

La politique Enfance-Jeunesse, que la commune d'Herbignac souhaite porter, doit permettre à **chaque enfant et chaque jeune de s'épanouir dans un environnement sécurisant et adapté**. La commune affirme ainsi la nécessité de prendre en compte les besoins des enfants en fonction de leur âge, de leur personnalité en tant que « personne en devenir ». L'objectif est également de permettre à l'enfant et au jeune d'avoir des repères (visuels, règles de vie, personnes référentes...) et de mettre en œuvre toutes **les conditions nécessaires pour favoriser la découverte de nouvelles activités, de nouvelles pratiques, pour susciter sa curiosité et son intérêt mais également son imagination et sa prise d'initiatives**.

➔ Une offre éducative qui forme et accompagne les futurs citoyens

Les acteurs éducatifs présents sur la commune d'Herbignac **contribuent au développement de l'enfant et du jeune et à l'apprentissage de leur citoyenneté**. Par le biais du PEDT, les acteurs ont l'ambition de proposer un accompagnement qui permette **d'initier des démarches participatives** dans le but d'amener les enfants et les jeunes à s'exprimer, à porter des projets et à devenir les citoyens de demain.

➔ Une offre éducative qui promeut la solidarité entre les familles, les enfants, les jeunes et les acteurs éducatifs

L'enjeu de **solidarité et de coordination des actions éducatives** est fortement porté par l'ensemble des acteurs éducatifs. Pour le PEDT d'Herbignac, cette ambition implique en particulier la nécessité de renforcer le travail ensemble et de disposer d'outils adaptés permettant de piloter la politique Enfance Jeunesse et de la faire vivre dans le temps.

CONTINUITE DE L'ACTION EDUCATIVE / RAPPEL DES OBJECTIFS EDUCATIFS DU PEDT

Le Projet Educatif de Territoire défend ainsi **trois objectifs pédagogiques socles partagés** par les acteurs intervenant sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire auprès des enfants, des jeunes et des familles :

❖ **Rendre l'enfant et le jeune acteur de son parcours éducatif**

Si les acteurs éducatifs doivent accompagner les enfants qui grandissent, ils devront également, au moment voulu, pouvoir les laisser grandir. L'image correspondante, « prendre et lâcher la main », induit un apprentissage de la responsabilité, de l'objectivité et de l'autonomie. Les acteurs éducatifs souhaitent par le biais du PEDT mettre **l'enfant et le jeune au cœur de l'action éducative**, acteur de son évolution et de son épanouissement.

Pour cela, la communauté éducative s'entend pour amener les enfants et les jeunes à s'exprimer, se responsabiliser et participer activement au développement de cette offre. Cet objectif sera atteint en rendant **l'enfant et le jeune acteur de ses loisirs**, les enfants seront directement impliqués dans le choix de leurs activités et en développant des outils d'expression dédiés (réunion d'enfants sur les temps d'APS et d'ALSH, conseil des jeunes)

afin que ceux-ci puissent occuper pleinement leur place dans la cité, qu'ils soient forces de propositions et non des consommateurs d'activités. Les actions éducatives rechercheront également l'initiation au débat démocratique pour les enfants et à l'analyse critique de leurs pratiques et de leurs souhaits.

Les actions éducatives mises en place dans le cadre du PEDT doivent également permettre à l'enfant et au jeune **d'acquérir le sens de l'intérêt public et de la responsabilité personnelle et collective** afin qu'il puisse s'intégrer pleinement dans la société dans laquelle il vit. Il importe de préparer pleinement chaque jeune à avoir une vie individuelle dans la société, et de les sensibiliser aux valeurs de dignité, de tolérance, de liberté, d'égalité et de solidarité, ...

Il apparaît également nécessaire pour les acteurs éducatifs de valoriser les initiatives de l'enfant et du jeune pour changer le regard/la vision du jeune (valorisation de la production des enfants et des jeunes par le biais de manifestations festives, ludiques). La participation à la vie locale, aux manifestations organisées par la commune ou les différentes associations contribue également à l'atteinte de cet objectif.

❖ Favoriser l'ouverture et la découverte de la société

L'ouverture au monde et à la société est une condition indispensable pour permettre à l'enfant de s'intégrer pleinement dans la société dans laquelle il vit. Les activités éducatives déployées dans le cadre du PEDT ont également pour objet de développer chez les enfants et les adolescents de nouvelles compétences, au-delà des connaissances scolaires qu'ils pourraient apprendre à l'école.

Il s'agit en effet par la diversité des actions proposées de développer leurs connaissances mais également leurs savoir-faire et leurs savoir-être. L'épanouissement de l'enfant et du jeune et la stimulation de sa curiosité sont ainsi des objectifs particulièrement recherchés dans le cadre des actions éducatives mises en place. L'objectif étant de sensibiliser l'enfant et le jeune à la découverte de la culture, du patrimoine culturel et naturel qui l'entoure, de le sensibiliser aux pratiques sportives et aux valeurs qu'elles inspirent mais également de les amener à participer à des actions interculturelles et intergénérationnelles.

Favoriser l'ouverture des enfants et des jeunes nécessite également de mettre en place l'ensemble des conditions pour permettre à tous les enfants, jeunes et familles du territoire d'avoir un égal accès à l'offre déployée (offre éducative, temps libres, offre culturelle, offre sportive...). Les interventions sur le temps scolaire et les actions menées sur les temps périscolaires, sont un moyen de répondre à cet objectif. Mais les obstacles peuvent également être de nature physique. Les particularités géographiques du territoire ont un impact sur l'accès des enfants et des jeunes aux différentes infrastructures et équipements proposés.

Il s'agit donc de réfléchir dans le cadre du PEDT à des outils permettant aux enfants et aux jeunes plus isolés de bénéficier de l'offre en facilitant leurs transports vers les offres et en amenant l'offre à eux.

Par ailleurs, les meilleures conditions de scolarisation et d'accueil aux loisirs pour les enfants porteurs de handicap sont également recherchées.

❖ **Fédérer les acteurs éducatifs autour de l'enfant et du jeune**

L'enfant est amené à s'épanouir et à se construire sur différents temps (pendant le temps de la classe, avant et après l'école ou sur son temps libre...), avec divers acteurs (les parents, les enseignants, les agents municipaux, les associations, les clubs...), mais aussi par les échanges et la confrontation avec les camarades de son âge.

Les actions développées dans le cadre du projet recherchent donc la cohérence et la meilleure articulation possible entre les différents temps de vie de l'enfant (scolaire, périscolaire, familial et temps libre) et entre les différents acteurs (scolaires, périscolaires et extrascolaires).

Il s'agit donc par le biais du PEDT de mettre en place les outils nécessaires pour faire en sorte que les divers acteurs se connaissent et se rencontrent davantage, puissent travailler ensemble régulièrement sur des projets communs ou bien partager des expériences formatrices. Les structures de gouvernance mises en place pour le suivi du PEDT seront notamment des lieux de travail favorisant la coopération entre les acteurs et la bonne articulation entre les actions éducatives.

Il sera également important de favoriser l'implication et l'association des familles. La mise en place d'une communication de qualité avec les familles, au sein des différentes structures qui accueillent les enfants, revêt un caractère important, pour garantir la continuité éducative.

Les différents lieux de l'espace éducatif, ainsi que les actions qui s'y déroulent doivent leur être rendus lisibles et visibles. Cela peut se faire notamment en proposant, de manière régulière, des temps d'information et des espaces de rencontres, dans les différentes structures éducatives scolaires, périscolaires, extrascolaires et de la petite enfance. La valorisation, devant les parents, des productions des enfants, réalisées dans le cadre de leurs différentes activités, sous la forme d'expositions, de spectacles, de manifestations... est un moyen de communication privilégié pour atteindre cet objectif.

Elle sera particulièrement recherchée dans le cadre de la mise en œuvre du PEDT. Ces moments permettent en effet la rencontre et les échanges entre parents, ainsi qu'avec les professionnels éducatifs.

L'intégration des représentants de parents dans la gouvernance (comités de pilotage, comités d'usagers, conseils d'administration...) des différentes structures éducatives et dans le pilotage du PEDT permet également d'atteindre l'objectif.

B. LES ACTEURS ASSOCIÉS AU PROJET

LES SERVICES DE LA VILLE

Dans le cadre de ce PEDT, plusieurs services sont associés et seront amenés à travailler ensemble pour faire vivre ce PEDT et mettre en place les actions définies dans le cadre du projet :

- **Les agents de la Direction Solidarité-Enfance-Education** de la commune comprenant les agents du Multi Accueil Le Malin Mulo, du Relais d'Assistant Maternel Intercommunal, du service Education-Jeunesse : Atsem, Agents polyvalents, Agents d'animation, Agents de la restauration
- **Les agents de la Direction Action culturelle lecture publique / Espace Culturel François Mitterrand**
- **Les agents des autres services municipaux /** Police municipale, espaces verts, services techniques

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ASSOCIÉS

- **Education Nationale** : Inspection Académique, directions d'école, de collèges et de lycées, enseignants, Assistants de Vie scolaire
- **Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)**
- **Caisse d'Allocations Familiales 44** : conseiller technique
- **Département 44**
- **Communauté d'Agglomération de Cap Atlantique** : transports, gestion des équipements sportifs et culturels tels que le Conservatoire

RICHESSSE DES PARTENAIRES ASSOCIATIFS

- **22 Associations sportives**
- **32 Associations culturelles / artistiques et de loisirs**
- **Association d'accompagnement spécialisé** : Mission locales

AUTRES PARTENAIRES

Les enfants, les jeunes, les familles et les représentants de parents d'élèves sont des acteurs centraux du PEDT (Amicale Laïque, Association des Parents de l'Enseignement Public, Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre).

L'ensemble des outils mis en place a pour objectif de les positionner au cœur du projet et de les impliquer aux différentes étapes d'évolution du PEDT qui structure la politique Enfance Jeunesse du territoire.

C. L'ARTICULATION DU PEDT AVEC LES DISPOSITIFS EXISTANTS

Le PEDT présenté ici respecte la cohérence des dispositifs d'ores et déjà élaborés et portés par la Municipalité. Il s'articule notamment avec le **Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)** signé entre la commune et la CAF Loire-Atlantique.

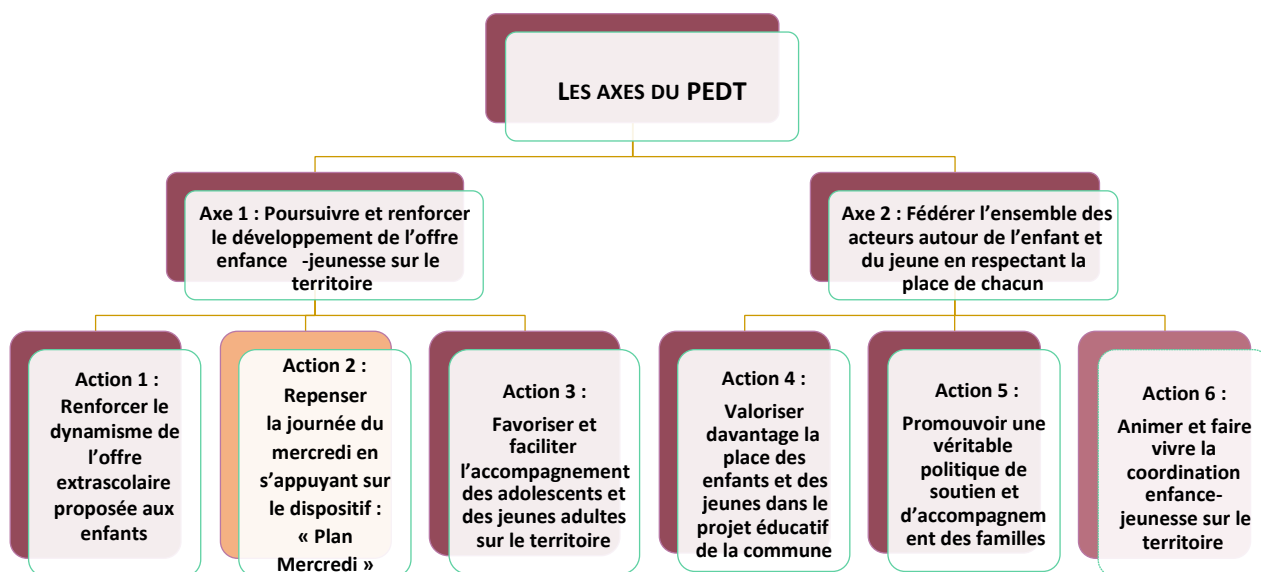
Une articulation sera également proposée avec les établissements scolaires en lien avec l'élaboration des nouveaux projets d'écoles.

III. LA MISE EN ŒUVRE DU PEDT : ACTIONS DEVELOPPÉES ET MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

Le contenu du PEDT a été retravaillé avec l'ensemble des acteurs intervenant sur le territoire auprès des enfants et des jeunes et conforte les deux grands axes de travail définis précédemment :

- ➔ Poursuivre et renforcer l'offre actuellement proposée aux enfants et aux jeunes Herbignacais
- ➔ Fédérer une véritable coordination autour de ces publics en veillant à bien respecter la place et le rôle de chacun.

Le schéma ci-dessous synthétise les **différentes actions validées** par le comité de pilotage et ont été déployées dans le cadre du PEDT. Chaque piste d'action évoque le public ciblé, les objectifs à atteindre, les acteurs mobilisés, les étapes nécessaires et les points de vigilance :



IV. EVOLUTION DE LA COMMUNE

NOMBRE D'HABITANTS

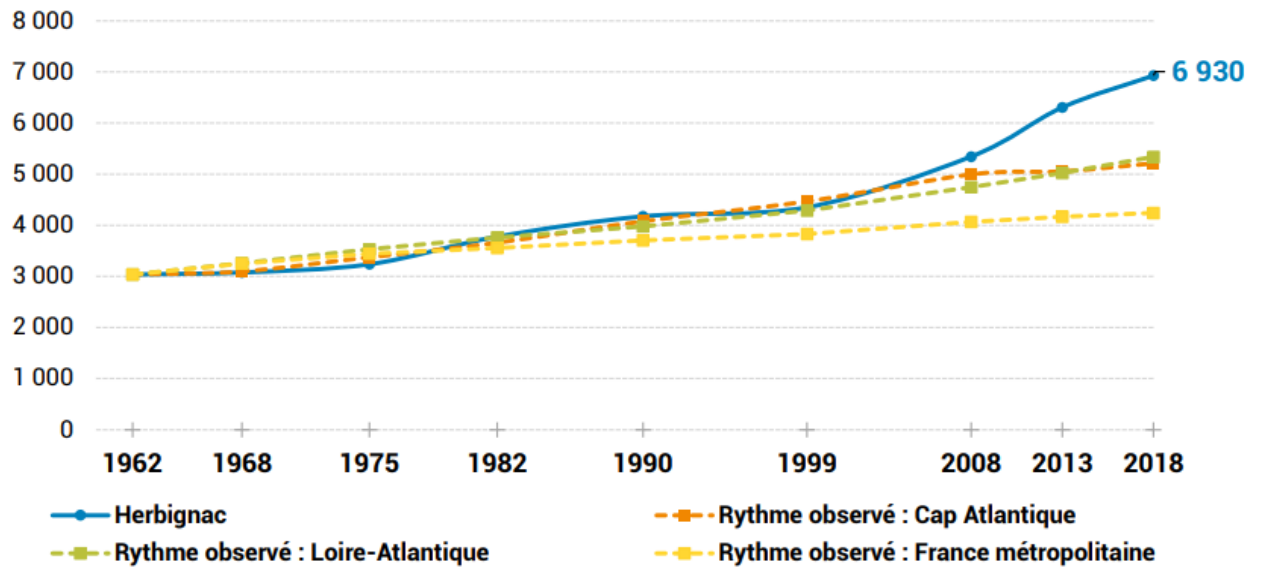
La ville d'Herbignac se situe sur un axe stratégique au cœur du parc naturel de la Brière, à 10 mn des plages, 20 mn de la Baule et de Saint Nazaire et la ville doit faire face aux nombreuses demandes de logement.

L'évolution démographique de la ville d'Herbignac ne cesse d'augmenter et la barre symbolique des 7000 habitants est atteinte.

En 2021 il a plus de 173 demandes de logement en attente et même si de nombreux projets urbanistiques sont en cours, l'offre reste limitée.

Évolution de la population des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2018 - Traitements © Compas



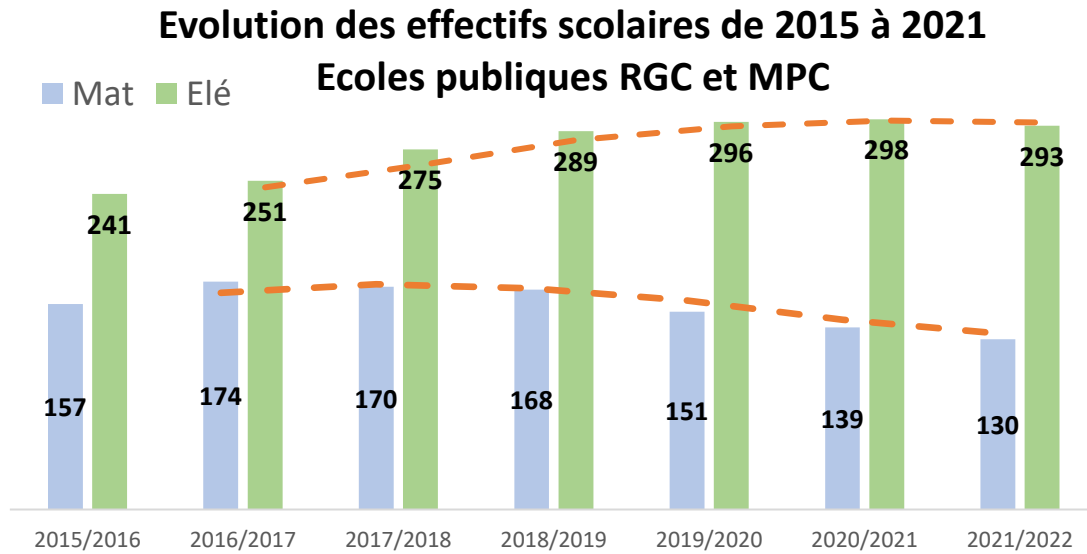
EFFECTIFS SCOLAIRES ECOLES PRIMAIRES

Malgré un nombre important de projets urbanistiques programmés pour 2022 - 2024, l'évolution des effectifs scolaires reste stable voire diminuée légèrement pour la rentrée scolaire 2021/2022.

Le nombre de déclaration de naissance a également sensiblement diminué et confirme la tendance nationale.

La suppression de la carte scolaire en 2021 a permis de maintenir des effectifs équilibrés sur chaque école pour préserver la qualité d'accueil et d'enseignement.

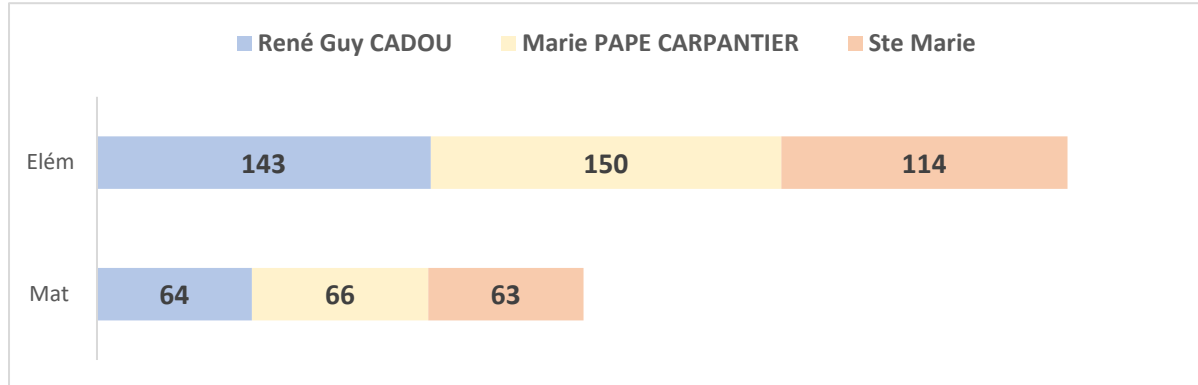
Cela a permis également de préserver les 9 classes par école soit 3 classes maternelles et 6 classes élémentaires par groupe scolaire.



Répartition du nombre d'enfants herbignacais :

La ville d'Herbignac compte 729 enfants herbignacais scolarisés en écoles primaires publiques et privées sur 3 communes.

Ville d'Herbignac : 600 enfants scolarisés



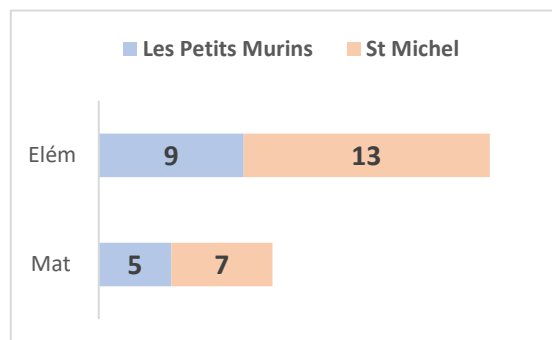
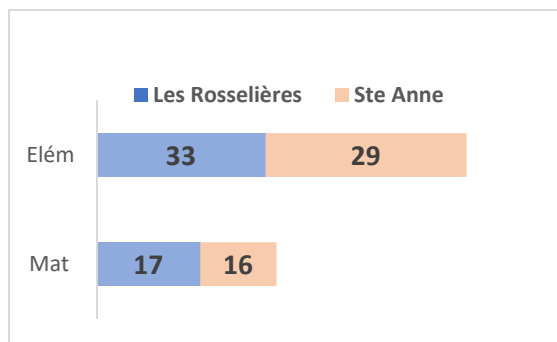
Ville de St Lyphard :

95 enfants herbignacais scolarisés

Ville de la Nivillac :

34 enfants herbignacais scolarisés

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE – Herbignac 2022



Historiquement et au vue de l'étendue de son territoire, la ville d'Herbignac a permis la scolarisation des enfants herbignacais dont les parents résident soit au sud de son territoire sur la commune de St Lyphard, soit au nord sur la commune de Nivillac.

EFFECTIFS SCOLAIRES COLLEGES

La ville d'Herbignac dispose d'un établissement public le collège J. PREVERT et d'un établissement privé le collège St JOSEPH

- Collège public Jacques Prévert : 429 collégiens dont 168 herbignacais
- Collèges privé St Joseph : 483 collégiens dont 191 herbignacais

EN RESUME

Nombre total enfants tous secteurs

Niveau Maternelle : 238 enfants
 Niveau élémentaire : 491 enfants
 Niveau collège : 912 collégiens dont 359 herbignacais

A. AXE DE TRAVAIL 1 : POURSUIVRE ET RENFORCER LE DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE ENFANCE-JEUNESSE SUR LE TERRITOIRE

ACTION 1 : RENFORCER LE DYNAMISME DE L'OFFRE EXTRASCOLAIRE PROPOSEE AUX ENFANTS

Public concerné	Enfants herbignacais âgés de 3 à 11 ans Jeunes enfants âgés de moins de 3 ans fréquentant le RAM et le multi accueil
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer une offre extrascolaire de qualité, plus lisible sur le territoire et davantage cohérente avec les autres projets développés • Proposer une offre d'animation dynamique qui favorise l'éveil et la découverte d'activités par les enfants

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE – Herbignac 2022

<p>Modalités opératoires</p>	<p><i>L'arrivée d'un Directeur ALSH/APS, d'un directeur de la maison des jeunes, du renouvellement d'une partie de l'équipe d'animateurs a permis de poser un regard nouveau sur les pratiques professionnelles. Le projet pédagogique des structures a été retravaillé en lien avec les valeurs promues dans le cadre du PEDT et les projets des autres acteurs du territoire. La complémentarité de l'équipe d'animation a été recherchée pour permettre d'optimiser la richesse de chacun et de trouver des équilibres sur les besoins et attentes des enfants dans l'élaboration des projets d'animation.</i></p> <ul style="list-style-type: none">○ Qualité des accueils de loisirs<ul style="list-style-type: none">- Accueil périscolaire et ALSH déclarés DDCS et soumis aux règles des ACM- Qualification des personnels / complémentarité des acteurs- Respect des taux d'encadrements en lien avec le PEDT- Dispositif du « plan mercredi », lien avec le tissu associatif local- Suppression du transport des enfants de l'école privée vers l'APS de René Guy CADOU par un accueil périscolaire dans les locaux de l'école Ste Marie- Accueil d'enfants porteurs de handicap<ul style="list-style-type: none">● Maintenir les propositions d'accueil pour les enfants et pour répondre aux besoins des familles sur les temps d'APS et d'ALSH : 2 enfants sont accueillis en APS le matin et 2 autres sont accueillis soit le mercredi soit pendant les vacances scolaires● Poursuivre la formation des animateurs○ Planifier des temps de travail entre les directions, les équipes en lien avec la coordinateur Enfance-Jeunesse ;<ul style="list-style-type: none">- Temps de travail hebdomadaire avec les directeurs des structures- Meilleure lisibilité pour les animateurs des temps de préparation / planification annuelle- Echange plus régulier autour des projets d'animation et des objectifs définis- Rencontre mensuelle avec l' élu de référence○ Accompagner les équipes dans la formalisation de projets d'activité : engager des cycles de formation plus fréquents ;<ul style="list-style-type: none">- Amener les équipes à repenser la place des enfants dans la construction des projets d'animation / conseil d'enfants / bilan de la journée...- Poursuivre la formalisation des fiches projets et actions,- Fixer des objectifs facilement évaluable en lien avec les différents projets : PEDT / Projet pédagogique
------------------------------	--

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE – Herbignac 2022

- *Optimiser le lien avec les projets d'écoles : un travail commun a été amorcé autour du gaspillage alimentaire avec l'intervention d'une diététicienne sur le temps scolaire. En complément, une présentation des projets d'écoles est mise en place avec l'ensemble des équipes en début d'année scolaire pour appréhender différemment la construction des différents projets d'animation sur les temps péri et extrascolaires*
- *Poursuivre l'accompagnement des animateurs vers un processus de formation pour les amener à théoriser leurs actions, enrichir les différents projets d'animation et réfléchir sur leur rôle, leur attitude et leur comportement*
- *Redynamiser également les formations à l'échelle du territoire de Cap Atlantique*
- **Prévoir les modalités d'évaluation des projets d'activité et du projet pédagogique.**
 - *Outils d'analyse et de pratique, bilan régulier effectué*
 - *Enquête de satisfaction faite auprès des enfants et des familles sur l'ensemble des services éducatifs.*
 - *Temps d'échanges avec les parents à privilégier et à mettre en place*

Encourager davantage les passerelles éducatives avec les acteurs du territoire :

- **Multi accueil le Malin mulot**
 - *On souhaite que l'expérience et le regard des professionnels de la petite enfance soient partagés avec les animateurs pour qu'ils puissent appréhender différemment la notion d'accueil des plus petits. Malheureusement, nous n'avons pas encore eu d'opportunités pour mettre en place ces échanges. La situation humaine du multi accueil est délicate et les priorités ont été repensées.*
 - *Néanmoins, l'accueil des enfants prioritaires, durant la crise sanitaire, a permis que les équipes se rencontrent pour mutualiser l'accueil des enfants.*
 - *Une passerelle entre le Malin Mulot et les écoles notamment pour les enfants entrant en TPS ou en PS est à construire.*
- **Offre supplémentaire de places d'accueil pour les moins de 3 ans**
 - *Développement de l'offre d'accueil : ouverture d'une micro-crèche « Câlins Doudou » de 10 places*
 - *Projet d'une MAM en cours / échéance 2023*
- **RAM : nouvel espace**

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE – Herbignac 2022

	<ul style="list-style-type: none"> - Transformation de l'ancien logement de fonction de l'école René Guy Cadou en un lieu d'accueil identifiable et aménagé pour l'accueil des familles, des assistant(e)s maternel(le)s et des enfants. Les 2 animatrices du RAM auront également un bureau à leur disposition faisant office de petite salle de réunion. - Cet espace sera également mis à disposition pour les PEP 44 pour l'ouverture, le samedi matin, d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents / janvier 2022 - Depuis 18 mois, la crise sanitaire a mis un frein sur la dynamique du RAM communautaire, notamment sur les temps de rencontres et d'animation avec les Assistantes Maternelles. Les différents protocoles sanitaires ont également complexifié la relation entre les 4 communes. o la Maison des jeunes / Passerelles avec l'Alsh Kerloupiots <ul style="list-style-type: none"> - Présence des animateurs jeunes sur le temps méridien, animateurs identifiés par les CM2 : lien entre l'école et la MDJ - Organisation du séjour en commun : séjour hiver - Mutualisation des moyens matériels et du transport collectif pour l'organisation des séjours été. - Utilisation des locaux de la MDJ dans le cadre du mercredi - Temps de réflexion, d'échanges de savoirs avec l'ensemble des équipes d'animation <p>Renforcer le lien et la communication avec les familles du territoire pour favoriser une meilleure connaissance des activités développées et une meilleure implication des familles :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Proposer la mise en place de temps festifs <ul style="list-style-type: none"> - Portes ouvertes organisées à la fin du mois de juillet à l'ALSH autour d'une représentation artistique liée à un projet danse à l'ALSH Kerloupiots - Temps de rencontres avec les parents sur le thème « Raconte des vacances » présentation par les jeunes de la MDJ de tout ce qui s'est passé durant l'été. - Pages Facebook pour la MDJ et l'ALSH appréciées par les familles - Projets d'animation de l'ALSH et de la MDJ envoyé à toutes les familles
Acteurs mobilisés	ALSH Kerloupiots (pilote), Relais d'Assistants Maternels Intercommunal, Multi Accueil Le Malin Mulot, Ecole René Guy CADOU et Marie PAPE-CARPANTIER, Espace Culturel François Mitterrand, associations du territoire...

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE – Herbignac 2022

Points de vigilance et perspectives	<p>ALSH APS Kerloupiots :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Projets d'animation sur le temps de la pause méridiennes ✓ Dégager le directeur d'une partie de sa fonction d'animateur sur les mercredis et les petites vacances ✓ Définir un protocole pour l'accueil des stagiaires au sein des structures ✓ Renforcer la place et la participation des parents ✓ Ne pas figer les organisations mise en place ✓ Repenser la mise en route du centre de loisirs l'été avec la contrainte d'une fin d'année scolaire et la fin du centre de l'été avec les journées de prérentrée des différentes équipes éducatives <p>Malin Mulo</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Finaliser l'aménagement de l'espace extérieur avec une structure motrice répondant aux besoins moteurs variés et multiples des enfants ✓ Poursuivre les partenariats avec les intervenants extérieurs et les rouvrir aux familles ✓ Reprendre les accueils familiaux ✓ Poursuivre le projet de service autour de la communication gestuelle associée à la parole <p>RAM</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Inadéquation entre les besoins des parents et l'offre des Assistantes Maternelles ✓ Vieillesse des assistantes maternelles : 48 ans en moyenne ✓ Attractivité du métier : travail isolé ✓ Demandes en horaires atypique des familles ✓ Fonctionnement délicat du ram communautaires / nouvelles équipes municipales / crise sanitaire : projet sans doute à reconstruire.
--	--

ACTION 2 : Le plan « mercredi »

Public concerné	Enfants herbignacais âgés de 3 à 11 ans scolarisés au sein de l'école René Guy Cadou, de l'école Marie Pape Carpentier et de l'école privée Sainte Marie
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter le bien-être et l'épanouissement de l'enfant • Mettre en place des actions permettant de garantir la qualité de l'accompagnement des enfants sur l'ensemble de la journée • Faire découvrir des nouvelles activités

<p>Modalités Opératoires Mise en place à compter de la rentrée scolaire 2019-2020</p>	<p><u>L'organisation horaire du temps scolaire depuis le 2 septembre 2019 :</u> <u>Organisation horaire de l'accueil périscolaire :</u></p> <table border="1" data-bbox="536 304 1315 544"> <thead> <tr> <th colspan="3">Ecole René Guy CADOU et Marie PAPE-CARPANTIER</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lundi</td> <td>9h00 / 12h15</td> <td>13h45 / 16h30</td> </tr> <tr> <td>Mardi</td> <td>9h00 / 12h15</td> <td>13h45 / 16h30</td> </tr> <tr> <td>Mercredi</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Jeudi</td> <td>9h00 / 12h15</td> <td>13h45 / 16h30</td> </tr> <tr> <td>Vendredi</td> <td>9h00 / 12h15</td> <td>13h45 / 16h30</td> </tr> </tbody> </table> <p>L'accueil périscolaire est organisé dans les 2 écoles publiques ainsi qu'à l'école privée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le matin de 7h15 à 9h00 • Le soir de 16h30 à 18h45. <p><u>Organisation horaire du temps méridien :</u> Les enfants sont accueillis dans chaque école, les GS jusqu'au CM 2 dispose d'un self et les PS et MS sont servis à table.</p> <ul style="list-style-type: none"> • De 12h15 à 13h45 <p><u>Organisation de l'ALSH Kerloupiots :</u> Les familles ont la possibilité d'inscrire leurs enfants sur le portail familles au plus tard le lundi matin avant 7h pour le mercredi, 5 formules sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le matin de 7h15 à 12h30 • Le matin avec repas de 7h15 à 13h30 • L'après-midi de 13h30 à 18h45 • L'après-midi avec repas de 12h30 à 18h45 • La journée complète de 7h15 à 18h45 <p>Sur l'année scolaire 2020-2021, 3 cycles découvertes ont été proposés à l'ALSH</p> <ul style="list-style-type: none"> • Découverte sportive avec la collaboration d'une association herbignacaise Aïkido • Initiation aux jeux d'échecs avec une championne de France Junior : découverte, apprentissages stratégiques, exposition de jeux d'échecs provenant de pays différents, concours. L'activité a eu du succès et un partenariat avec l'école Marie PAPE CARPANTIER s'est prolongée sur du temps scolaire • Activité environnementale, partenariat avec l'association Missillacaise « des Arbres Remarquables » proposition d'animations natures sur les thématiques : <ul style="list-style-type: none"> • Jardin en Permaculture, 	Ecole René Guy CADOU et Marie PAPE-CARPANTIER			Lundi	9h00 / 12h15	13h45 / 16h30	Mardi	9h00 / 12h15	13h45 / 16h30	Mercredi			Jeudi	9h00 / 12h15	13h45 / 16h30	Vendredi	9h00 / 12h15	13h45 / 16h30
Ecole René Guy CADOU et Marie PAPE-CARPANTIER																			
Lundi	9h00 / 12h15	13h45 / 16h30																	
Mardi	9h00 / 12h15	13h45 / 16h30																	
Mercredi																			
Jeudi	9h00 / 12h15	13h45 / 16h30																	
Vendredi	9h00 / 12h15	13h45 / 16h30																	

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE – Herbignac 2022

<p>Points de vigilance et perspectives</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La biodiversité et l'environnement • Comment gérer tous les paramètres qui nous entourent, la météo, la gestion de l'eau, les déchets organiques, etc.. : • Prendre la nature pour modèles <p>La collectivité a la volonté de poursuivre les efforts engagés dans le cadre des temps péri-éducatifs en maintenant et en enrichissant la venue d'intervenants spécifiques le mercredi et les vacances scolaires à l'ALSH Kerloupots. La nouvelle équipe municipale a également retravaillé le tarif à la journée de l'ALSH :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diminution de 9% sur le tarif mini passant de 11€ à 10€ - Diminution de 15% sur le tarif maxi passant de 23€ à 19,50€ <p>L'installation définitive de l'ALSH dans les locaux de l'école Marie PAPE CARPANTIER a favorisé également l'utilisation des infrastructures municipales (complexe sportifs, espace culturel et maison des jeunes) en favorisant les déplacements doux et sécurisés et en privilégiant Des projets à l'extérieur de l'ALSH.</p> <p>2 postes d'animateurs ont été pourvus avec des qualifications BPJEPS et ces profils ont apporté des savoirs sportifs et artistiques. Les projets d'animation et la dynamique de l'équipe se sont renforcés.</p> <p>L'Alsh étant dans des locaux scolaires et malgré la mutualisation des espaces avec l'école, il reste parfois délicat de maintenir des espaces aménagés, de maintenir de la décoration, de sortir les enfants du cadre scolaire.</p> <p>Poursuivre les efforts sur la communication et sur la transparence de nos actions, page Facebook créée, bientôt un nouveau site internet et définition d'un charte graphique.</p> <p>L'évolution de nos actions passera par la recherche de nouveaux partenaires, par la formation des animateurs, par l'analyse des pratiques professionnelles et par la définition d'un cadrage politique.</p>
---	--

ACTION 3 : FAVORISER ET FACILITER L'ACCOMPAGNEMENT DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES ADULTES SUR LE TERRITOIRE

Public concerné	Adolescents et jeunes adultes âgés de 10 à 20 ans
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux adolescents et jeunes du territoire d'avoir accès à une offre d'information et d'accompagnement bien repérée ;

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE – Herbignac 2022

	<ul style="list-style-type: none">• Renforcer les liens avec les acteurs intervenants auprès des adolescents et des jeunes et la connaissance des actions déployées sur le territoire pour ce public.
Modalités opératoires	<p>Soutenir une offre d'animation et d'accompagnement adaptée aux attentes des adolescents du territoire</p> <ul style="list-style-type: none">○ <i>Maison des jeunes</i> <p><i>Pour rappel, la convention avec l'UFC s'est terminée le 31 décembre 2019 et la collectivité a souhaité reprendre en régie le fonctionnement de la maison des jeunes.</i></p> <p><i>Le recrutement d'un directeur et d'une animatrice a permis de redynamiser la maison des jeunes avec un vrai projet pédagogique cohérent avec les attentes des jeunes, des familles et de la collectivité. Depuis mars 2020, la crise sanitaire et les protocoles d'accueil ont ralenti sensiblement l'activité de la MDJ au regard de l'accueil libre et des projets d'animation, notamment sur les mercredis.</i></p> <p><i>L'été 2021 a montré un taux d'occupation de 97% au mois de juillet avec en moyenne 33 jeunes par jour, sur la base d'1 animateur pour 12 jeunes soit 3 animateurs pour 36 jeunes maxi.</i></p> <p><i>Ce taux d'occupation est plus que satisfaisant et confirme l'adhésion des jeunes aux différents contenus pédagogiques proposés, mais il met également en difficultés et en tension l'organisation humaine notamment sur la place de Nicolas sur sa fonction d'animateur, compris dans le taux d'encadrement, et sur sa fonction de directeur.</i></p> <p><i>L'ensemble des propositions a été apprécié par tous. L'équilibre entre les activités sportives, culturelles, manuelles, artistiques et de détente a été recherché pour que chaque jeune ait un accueil privilégié où l'écoute et la bienveillance ont été la priorité de l'équipe d'animation.</i></p> <p><i>Les séjours occupent une place très importante dans l'organisation de l'été car ils correspondent à des besoins et permettent un vrai travail pédagogique où le vivre ensemble retrouve tout son sens. L'option camping / toiles de tente est privilégiée : la collectivité a mis les moyens financiers pour l'achat de matériel : toiles de tente, matériel de cuisine, électroménager, mobilier de plein air</i></p> <ul style="list-style-type: none">○ Consulter les jeunes sur leurs attentes en matière d'activités, d'animation, de conduite de projets ;<ul style="list-style-type: none">➤ <i>Mise en place d'une enquête de satisfaction</i>➤ <i>Tableau d'expression à la MDJ</i>➤ <i>Consultation des jeunes par le comité participatif pour l'installation d'un skate parc</i>➤ <i>Aller à leur rencontre sur le territoire le samedi après midi</i>

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE – Herbignac 2022

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Proposer sur le territoire des activités adaptées et accessibles aux préadolescents (10-14 ans), aux adolescents et aux jeunes adultes (14-17) ans <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Accueil libre le mercredi après-midi et propositions d'activités</i> ➤ <i>Programme d'animation à chaque période de vacances.</i> ➤ <i>Possibilité d'accompagnement individuel adapté à la demande.</i> ➤ <i>Mise en place de séjour type « Sac'Ados » : actions d'autofinancement, recherche d'un lieu, des moyens de transport, de contenus...</i> ➤ <i>Mise en place d'un partenariat avec Lila Transport pour le déplacement des jeunes</i> ○ Développer des actions de communication et créer davantage de liens avec les collèges de la commune ; <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Page Facebook</i> ➤ <i>Journée porte ouverte de la structure</i> ➤ <i>Projet transversal avec l'espace culturel, la MDJ et le collège sur la discrimination</i> ➤ <i>Présence 3 heures par semaine du directeur de la structure dans le collège public Jacques Prévert :</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Réalisation d'une fresque pour l'embellissement de la cour</i> - <i>Réflexion sur l'aménagement du foyer</i> - <i>Participation aux réunions du collège</i> - <i>Organisation d'une sortie avec les 6^{èmes} le dernier jour d'école</i>
Acteurs mobilisés	Maison des jeunes, Service Education-Jeunesse, conseil des sages, partenaires associatifs, partenaires institutionnels (CAF...), espace culturel
Points de vigilance et perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Prévoir un renfort humain sur les périodes de vacances et sur les mercredis : animateur diplômé BPJEPS option LTP pour assurer des missions de directeur notamment sur les séjours qui seraient en doublon,</i> - <i>Réfléchir au rôle et place des stagiaires accueillis sur l'année,</i> - <i>Optimiser l'accueil des 14 -17 ans avec un projet différent</i> - <i>Développer la place de la MDJ en lien avec les réseaux jeunesse du territoire de Cap et de la Carène</i> - <i>Renforcer la place des parents au sein de la structure</i> - <i>Optimiser les liens avec les deux collèges de la commune / liens privilégiés avec la tranche d'âges à accueillir</i> - <i>Finaliser la rédaction d'un règlement intérieur de la structure</i> - <i>Développer les ouvertures le samedi après-midi</i> - <i>Utilisation du portail famille pour la gestion des inscriptions</i> - <i>En réflexion : temps d'ouverture de la MDJ en périscolaire, le samedi après-midi tous l'été et parallèlement sur les dates des séjours</i> <p style="text-align: center;"><i>Redéfinir les missions du directeur de la structure</i></p>

B. AXE DE TRAVAIL 2 : FEDERER L'ENSEMBLE DES ACTEURS AUTOUR DE L'ENFANT ET DU JEUNE EN RESPECTANT LA PLACE DE CHACUN

ACTION 4 : VALORISER DAVANTAGE LA PLACE DES ENFANTS ET DES JEUNES DANS LE PROJET EDUCATIF DE LA COMMUNE

Public concerné	Enfants et adolescents herbignacais âgés de 6 à 18 ans
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Recenser les besoins des jeunes, leurs centres d'intérêt • Connaître les attentes des adolescents afin de proposer des projets d'animation pouvant mobiliser les jeunes de la commune • Permettre aux enfants et aux jeunes de s'exprimer
Modalités opératoires	Mettre en place des outils pour renforcer la connaissance des besoins et attentes des jeunes et les amener à s'exprimer :
Points de vigilance et perspectives	<p>Enquête de satisfaction réalisée, chaque famille a été invitée à y participer via un formulaire en ligne. Nous déplorons le nombre de retour : sur 478 familles il n'y a eu de 79 réponses soit 17% de retour.</p> <p>Néanmoins les résultats sont malgré tout encourageants et nous allons poursuivre les efforts engagés par la collectivité et les équipes d'animation. Une autre consultation sera proposée.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcer le lien et organiser des rencontres avec les adolescents <ul style="list-style-type: none"> - <i>Poursuivre les actions « hors les murs » / aller à leur rencontre</i> - <i>Développer les projets et inviter les jeunes à être acteur : projet individuel et/ou collectif, participation à un conseil municipal....</i> - <i>Renforcer la participation des jeunes dans les différentes instances de la collectivité, participation amorcée cette année avec le groupe du comité de pilotage « Aménagement du Pré Grasseur, des aires de loisirs et de jeux extérieurs ». Les jeunes ont été consultés notamment sur la localisation sur le territoire communal du futur skate parc.</i> - <i>Poursuivre et développer les actions au sein des collèges</i> - <i>Privilégier au sein des structures des temps d'échanges et d'écoute formalisés avec les enfants, mise en place de panneaux d'expression, création d'un journal de bord, boîte à idées....</i>
Acteurs mobilisés	Maison des jeunes, Service Education-Jeunesse, partenaires associatifs, partenaires institutionnels CAF...), espace culturel

ACTION 5 : PROMOUVOIR UNE VERITABLE POLITIQUE DE SOUTIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE – Herbignac 2022

Public concerné	Familles herbignacaises
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer aux familles une information centralisée et des démarches administratives facilitées ; • Améliorer la lisibilité de chacun des intervenants auprès des familles ; • Accompagner et revaloriser les parents dans leur fonction éducative ; • Créer du lien social et favoriser les échanges entre les professionnels et les familles ; <p>Proposer un projet structuré autour de l'accompagnement à la parentalité en travaillant sur des actions/manifestations/temps d'échanges adaptés aux attentes des familles et à leurs disponibilités.</p>
Modalités opératoires	<p>Information aux familles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>livret Education Enfance Jeunesse / fiche pratique par secteur à actualiser et à faire évoluer :</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>RAM Relais d'Assistant(e) Maternel(le)s</i> ▪ <i>Etablissements scolaires -</i> ▪ <i>Multi accueil Le Malin Mulot</i> ▪ <i>Espace Culturel François Mitterrand</i> ▪ <i>APS ALSH Kerloupiots</i> ▪ <i>Contacts Utiles</i> ▪ <i>Accueil Jeunes</i> <p>Faciliter l'accès à l'offre petite enfance-enfance-jeunesse pour l'ensemble des familles du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Mise en place d'un portail famille depuis la rentrée 2018/2019, accessible à partir du site de la commune</i> - <i>Tarifcation avec un taux d'effort : coefficient multiplicateur appliqué au quotient familial CAF de chaque foyer, permettant de déterminer le tarif de la prestation. Chaque famille paiera ainsi les services municipaux proportionnellement à ses revenus, dans les limites d'un plancher et d'un plafond.</i> - <i>Mettre à disposition les projets d'animation (site internet et portail famille)</i> - <i>Facturation unique de l'ensemble des services éducatifs</i> <p>Engager une réflexion sur les modalités d'appui et de soutien des familles dans leur rôle de parent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Renforcer la place des familles au sein des structures (présentation des projets, moments festifs, échanges de savoirs...)</i> - <i>Développer les actions Réseaux d'Ecoute, d'appui et d'Accompagnement des Parents (Réapp) en partenariat avec la CAF : café lego, tables rondes</i>

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE – Herbignac 2022

Acteurs mobilisés	Service Education-Jeunesse, CAF, Education Nationale, CCAS, Malin Mulot, RAM, Tissu associatif, associations de parents d'élèves...
Points de vigilance et perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - Articuler les objectifs définis autour de la parentalité sur le territoire avec les objectifs définis dans le cadre du REAAP (dispositif porté par la CAF Loire Atlantique. - Création d'un LAEP à partir de janvier 2022

ACTION 6 : ANIMER ET FAIRE VIVRE LA COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE SUR LE TERRITOIRE (CF. Partie IV Pilotage et évaluation du PEDT)

Public concerné	Les enfants, les jeunes, les familles herbignacaises L'ensemble des acteurs intervenant auprès des enfants et des jeunes sur la commune d'Herbignac
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la transmission des informations entre les acteurs • Renforcer la connaissance des missions et des champs d'intervention de chacun • Encourager le développement de projets communs entre les acteurs du territoire • Mettre en place une politique Enfance-Jeunesse pilotée et partagée
Modalités opératoires	<p><u>Connaissance et partage des acteurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une plaquette papier et dématérialisée (présente sur le site Internet de la ville) recensant les coordonnées et les missions de l'ensemble des acteurs intervenant auprès des enfants et des jeunes • Transmettre les projets pédagogiques des différentes structures aux acteurs pouvant être concernés ; <p><u>Pilotage du PEDT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir le comité de pilotage du PEDT qui valide les grandes orientations en matière de politique enfance-jeunesse et mettre en place un comité technique du PEDT opérationnel : 18 mois de crise sanitaire ont ralenti les temps d'échanges et de rencontres ainsi qu'un grand nombre d'actions entrant dans le champ du PEDT. • Positionner le coordinateur enfance-jeunesse comme le référént PEDT clairement identifié sur le territoire qui anime le comité technique PEDT et qui fait le lien avec les différents partenaires.

<p>Acteurs mobilisés</p>	<p>Elus de la municipalité, Direction Générale des Services, Service Education-Jeunesse, Multi Accueil Le Malin Mulo, Relais d'Assistant Maternel Intercommunal, Direction Act Culturelle Lecture Publique (Espace Culturel), Service vie associative/sports) Association de parents d'élèves, familles, enfants, jeunes...</p>
<p>Points de vigilance et perspectives</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appropriation du PEDT par la nouvelle équipe municipale, - Relancer la consultation de l'ensemble du tissu associatif local et développer les partenariats - Développer la notion de passerelles entre tous les secteurs, - Optimiser le liens avec les équipes éducatives des groupes scolaires en relation avec les projets d'écoles, - Mettre en place des temps de coordination et de mobilisation de chacun des acteurs - Renforcer la cohérence du PEDT avec la convention territoriale globale sur CAP ATLANTIQUE / signature prévue en décembre 2022

IV. LE PILOTAGE ET L'ÉVALUATION DU PEDT

La commune d'Herbignac est garante de la politique éducative sur son territoire. Néanmoins, pour être opérationnel, le PEDT devra être piloté et animé de façon collégiale dans un cadre qui réunit tous les membres de la communauté éducative locale et qui assure un réel partage du pouvoir d'expression et de décision **dans les limites des prérogatives de la collectivité.**

A. LA GOUVERNANCE ET LE PILOTAGE DU PEDT

Le comité de pilotage du PEDT

Le pilotage du PEDT sera assuré par un comité de pilotage composé des personnes et représentants suivants qui se réuniront 1 fois par an :

- **Mme CHASSÉ** - Maire d'Herbignac
- **M. CARIOU** - Maire Adjoint Environnement et vie démocratique
- **M. LAUNAY** - Maire-Adjoint Vie scolaire - Enfance - Jeunesse
- **Mme CHAMPION** - Maire-Adjoint Solidarité – Vie sociale – Petite Enfance
- **Mme DELASSUS** - Maire-Adjoint Culture - Tourisme et Patrimoine
- **M. CADIET** - Maire-Adjoint Vie associative – Sports - Loisirs
- **Mme LEPY** - Conseillère Municipale
- **Mme VIGNARD** - Directrice Générale des Services
- **Mme RUEL** - Directrice Pôle Solidarité et Petites Enfances
- **M. FRERE** – Directeur de l'Education, l'Enfance et la Jeunesse
- **Ensemble des agents de la collectivité concernés**

- *Représentants de l'Education Nationale* (Inspecteur Académique, directions des écoles, direction des collèges, enseignants)
- *Référent* pédagogique DDCSPP
- *Mme MONNIER* - Conseiller technique Caisse d'Allocation Familiales 44
- *Représentants des parents d'élèves*
- *Communauté d'Agglomération de Cap Atlantique*
- *Partenaires associatifs*
- *Familles, enfants et jeunes du territoire*

Le comité de pilotage restreint du PEDT

Par ailleurs, un comité de pilotage plus restreint se réunira 2 à 3 fois par an pour suivre l'évolution du PEDT. Il sera composé des personnes suivantes :

- *Mme CHASSÉ* - Maire d'Herbignac
- *M. CARIOU* - Maire Adjoint Environnement et vie démocratique
- *M. LAUNAY* - Maire-Adjoint Vie scolaire - Enfance - Jeunesse
- *Mme CHAMPION* - Maire-Adjoint Solidarité – Vie sociale – Petite Enfance
- *Mme DELASSUS* - Maire-Adjoint Culture - Tourisme et Patrimoine
- *M. CADIET* - Maire-Adjoint Vie associative – Sports - Loisirs
- *Mme VIGNARD* - Directrice Générale des Services
- *Mme RUEL* - Directrice Pôle Solidarité et Petites Enfances
- *M. FRERE* – Directeur de l'Education, l'Enfance et la Jeunesse

Rôle du comité de pilotage restreint : Le Comité de Pilotage restreint aura pour principal objectif de garantir la cohérence de la politique petite enfance- enfance-jeunesse déployée sur le territoire et la mise en œuvre effective du Projet Educatif De Territoire.

Il s'agit plus particulièrement dans le cadre de cette instance :

- **D'échanger sur l'offre déployée** et ainsi assurer la cohérence entre les différents dispositifs existants ou mis en place : échanges d'informations, mise en évidence d'éventuels dysfonctionnements ;
- **D'évaluer, de manière continue, le Projet Educatif De Territoire** mis en œuvre sur la commune, sur la base de l'élaboration d'un référentiel commun d'évaluation ;
- **De déterminer les priorités d'actions** à mettre en œuvre sur le territoire pour atteindre les objectifs éducatifs partagés

Le comité technique du PEDT

Le comité technique du PEDT sera **l'instance opérationnelle** de la mise en place et du suivi du PEDT et de la politique petite enfance-enfance-jeunesse.

Le comité technique du PEDT réuni par la coordinateur enfance-jeunesse présentera au comité de pilotage les avancées du PEDT, les difficultés repérées et pourra être en mesure de formuler des pistes d'amélioration à valider en comité de pilotage.

Le comité de pilotage pourra se réunir 2 à 3 fois par an.

Rôle du comité technique : Il aura pour objectif de mettre en œuvre le PEDT en se rapprochant des acteurs concernés. Il pourra se réunir trois fois par an et présentera l'avancée des travaux au comité de pilotage.

Composition du comité technique : directrice Pôle Solidarité et Petite Enfance, coordinateur enfance jeunesse, direction ALSH, direction multi accueil, Animation RAM, prestataire en charge des activités jeunesse, service culturel, vie associative

COORDINATION ET SUIVI DU PEDT

Le coordinateur Enfance-Jeunesse

Rôle du coordinateur :

- Garantir et s'assurer du respect des objectifs du PEDT ;
- Mettre en lien les différents services de la commune intervenant auprès des enfants et des jeunes :
 - Présenter le PEDT à tous les services
 - Institutionnaliser une communication régulière entre les services
- Garantir la cohérence et la pertinence des actions développées ;
- Animer en lien avec les élus référents les temps de coordination mis en place dans le cadre du PEDT et de la politique Enfance-Jeunesse à savoir la préparation du comité de pilotage PEDT, l'animation du comité technique PEDT

B. L'ÉVALUATION DU PEDT

LE SENS DE L'ÉVALUATION : ÉVALUER POUR MIEUX PILOTER

L'évaluation du PEDT est le moment de prendre du recul sur les mesures décidées et mises en place. L'objectif est d'analyser le fonctionnement des actions proposées avec l'opportunité de proposer des pistes d'amélioration. Cette étape est essentielle pour garantir la cohérence du Projet Educatif de Territoire et sa pertinence vis-à-vis des attentes et besoins de la population.

Elle ne doit pas seulement consister en la réalisation d'un bilan périodique des actions menées au regard des objectifs éducatifs, elle constitue un outil jugé indispensable par les acteurs éducatifs locaux :

- Pour communiquer et partager sur la mise en œuvre du PEDT auprès de l'ensemble des acteurs éducatifs et partenaires du projet ;

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE – Herbignac 2022

- Pour apprécier l'impact des projets mis en place à destination des enfants, des jeunes et des familles à la fois dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires mais également dans l'accompagnement des adolescents et de leurs familles ;
- Pour piloter le Projet Educatif de Territoire, au regard des objectifs recherchés et des résultats constatés. Cette évaluation doit permettre une analyse critique du projet éducatif mis en œuvre : il s'agit ainsi de déterminer les points forts et les points faibles liés à la déclinaison opérationnelle du projet, d'identifier les différents facteurs explicatifs du constat ainsi établi et de procéder au besoin aux ajustements qui s'imposent sur les actions mises en œuvre dans le cadre du PEDT. La recherche de pistes d'amélioration du projet constitue l'enjeu principal de l'évaluation menée.

Signataires du projet :

Mairie d'Herbignac,

Le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,

Le Directrice Départementale déléguée de la Loire Atlantique de la DRDJSCS,

La Directrice de la Caisse d'Allocations Familiales de Loire Atlantique.